

La culture à Saint-Jérôme

Milieu de vie urbain environné par la nature, Saint-Jérôme peut prétendre à une identité particulière. La Ville possède une histoire marquante, dont témoigne son patrimoine architectural et archivistique considérable. L'usage de bâtiments patrimoniaux à des fins publiques et la fréquentation des lieux historiques rapprochent les Jérômiens de leur histoire et renforcent le sentiment d'appartenance à la municipalité.

L'activité associative et le dynamisme des bibliothèques favorisent la pratique, l'appréciation et la consommation de la culture. L'activité culturelle fait partie d'une trame éducative et récréative, et s'inscrit dans le quotidien des Jérômiens comme l'une des options de l'offre de services accessibles dans la municipalité.



La présence de l'Orchestre philharmonique du Nouveau Monde (OPNM), dont l'image est associée à la Ville de Saint-Jérôme, l'essor des *Estivales* de Saint-Jérôme, l'expertise des producteurs de spectacles régionaux, du diffuseur En Scène, celle des artisans, l'implication d'organismes en matière de diffusion des arts, la notoriété du Musée d'art contemporain des Laurentides, la pratique personnelle et collective importante des professionnels et des amateurs qui écrivent, peignent, sculptent, filment, animent, chantent, dansent, se produisent en public et donnent des formations, tout cela donne un ton, une couleur et une vitalité à la vie jérômiennne et fait sa singularité.







Message du maire

Notre ville est un jardin de savoirs à cueillir et de talents à cultiver

La conservation du patrimoine culturel et les nouvelles exigences d'apprentissage dans un monde axé sur l'innovation font de l'investissement culturel un aspect incontournable du développement social harmonieux que nous désirons pour notre région.

D'autre part, considérant la croissance démographique particulièrement vigoureuse promise aux Laurentides pour les prochaines décennies, nous avons le choix comme société de subir passivement les vagues déferlantes ou de contrôler le mieux possible notre évolution. Notre politique culturelle reflète bien le choix proactif que nous avons fait. Notre statut de capitale régionale peut être un objet de fierté légitime, mais il comporte aussi une responsabilité que nous assumons en assurant la viabilité d'une vaste gamme d'expressions culturelles et une accessibilité accrue à la population.

Nous voulons mettre à votre portée le plus d'expériences et de moyens possible pour satisfaire vos attentes culturelles. Nous voulons faciliter le développement des talents, l'acquisition des savoirs, la pratique des disciplines artistiques, l'élargissement des intelligences, l'épanouissement des personnalités.

Nous avons semé beaucoup et la récolte s'annonce excellente. À vous maintenant d'ouvrir la porte du jardin.

Le maire

Marc Gascon







Message du président de la Commission des affaires culturelles

Nous vous présentons avec fierté cette politique culturelle. Elle englobe nos traditions, notre réflexion collective, nos besoins et nos visions. Elle tient compte également de notre croissance démographique, l'une des plus rapides au Québec.

Plusieurs dizaines d'intervenants et d'intervenantes ont profité des consultations publiques pour prendre la parole afin de l'enrichir et de lui donner sa pertinence. Nous les en remercions chaleureusement.

Pour le Conseil municipal, cette politique est un outil d'orientation d'autant plus précieux qu'elle est liée à notre politique familiale, qui se préoccupe de l'accessibilité des familles aux services, aux activités et aux équipements culturels.

À vous maintenant de cultiver vos talents, vos connaissances et votre fierté.

Le président de la Commission des affaires culturelles
et conseiller municipal

Marcel Lachance





La politique

Les buts

La politique culturelle de la Ville de Saint-Jérôme a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens par la mise en place d'orientations et d'objectifs visant à accroître la participation à la dynamique culturelle et à favoriser la cohabitation harmonieuse de la collectivité avec son histoire et son patrimoine.

La politique culturelle vise également à favoriser le développement de la Ville de Saint-Jérôme par un positionnement régional et un rayonnement national.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE :

- Doter Saint-Jérôme d'un plan de développement culturel mobilisateur qui saura consolider la concertation des acteurs locaux, régionaux et nationaux soucieux de la qualité de la vie culturelle
- Améliorer les modes de gestion municipale dans le secteur des arts et de la culture

culturelle



Les valeurs

Les visées de la Ville de Saint-Jérôme en matière de développement culturel sont nourries des valeurs exprimées, tant par les intervenants municipaux que par le milieu, lors des travaux préparatoires à l'élaboration de la politique. Ces valeurs évoluent dans le même registre que les valeurs énoncées dans le plan stratégique de la Ville.

L'inclusion

L'inclusion, c'est de penser à tous et à chacun à la fois en s'intéressant aux besoins et aussi aux goûts. Il s'agit ici de faire davantage de Saint-Jérôme un milieu de vie de qualité pour ses citoyens, peu importe leurs conditions matérielles, sociales, psychologiques, physiques, etc.

L'adhésion

Pour donner une voix au développement culturel, il faut faire une place à ceux qui s'en préoccupent. Il faut également considérer que la culture est l'affaire de tous, et que chacun, à sa façon et à la mesure de ses ressources, peut contribuer à sa vitalité et à son rayonnement.



La fierté

Puisque la culture est inclusive, elle rassemble et ressemble aux citoyens. On s'y reconnaît, on s'y retrouve et l'on s'attache de plus en plus à notre milieu de vie, un milieu offrant d'ailleurs de nombreux atouts, dont le caractère unique et à notre image ne peut que nourrir notre fierté individuelle et collective.

La synergie

La culture est « organique », elle évolue au fil des rencontres, des projets et des événements. Dans une perspective de développement, c'est la somme des énergies qui y est consacrée qui fait naître les rencontres, les projets et les événements. Un cycle qui progresse au gré de l'investissement des ressources humaines, des passions.

La complémentarité

La complémentarité permet de reconnaître et de respecter ce qui se fait déjà, mais elle force également la créativité et l'initiative. Elle mise sur la diversité des expertises et favorise leur contribution à la vie culturelle.





Les orientations

1 *Faire de Saint-Jérôme un milieu culturel dynamique*

Ville nouvelle et pôle régional, la Ville de Saint-Jérôme confirme son leadership et son rayonnement en matière de culture en assurant la mise en valeur des richesses et des potentiels culturels du milieu. Il en résultera une appartenance accrue des Jérômiens à leur milieu, mais également un meilleur positionnement touristique, suscitant ainsi des retombées positives pour l'ensemble de la collectivité.

Cette première orientation positionne l'engagement de la Ville et ouvre la voie aux orientations suivantes. La culture de Saint-Jérôme se construit autour de la fierté des citoyens, de la passion des artistes, de la persévérance des organismes, du dynamisme des institutions et des entreprises et de la capacité de l'administration municipale d'en orchestrer le dynamisme.

OBJECTIFS

- Assurer un rôle de chef de file culturel à l'échelle locale
- Jouer pleinement le rôle de capitale régionale
- Valoriser les lieux, les activités et les événements culturels
- Miser sur la culture pour consolider le sentiment d'appartenance
- Positionner les arts et la culture à l'intérieur des axes de développement économique et de développement social



et les objectifs

2-Renforcer la vitalité culturelle

La vie culturelle repose sur le dynamisme du milieu, par le biais de ses artistes, ses intervenants, ses organismes, ses institutions, et sur les entreprises qui y sont installées. La Ville de Saint-Jérôme se tourne vers ces personnes qui créent la culture pour engager avec elles des actions visant à développer la vie culturelle jérômiennne. De plus, la Ville entend favoriser les conditions d'exercice de la pratique culturelle et adapter l'environnement dans lequel elle évolue afin qu'ils contribuent pleinement à la vitalité culturelle.

OBJECTIFS

- Soutenir les organismes actifs sur le plan culturel
- Mettre en valeur le travail des artistes professionnels
- Créer des ponts entre les activités culturelles et les stratégies touristiques
- Améliorer les conditions de pratique des artistes amateurs, assurer leur visibilité
- Encourager la continuité entre l'offre de service culturelle municipale et la vie culturelle académique
- Améliorer la promotion et la circulation de l'information traitant d'activités culturelles

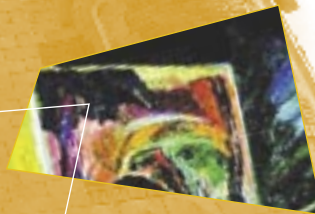


3-Enrichir la pratique culturelle des citoyens

La pratique culturelle contribue au développement des individus et des collectivités. Elle enrichit la perception de soi et des autres et aménage un nouvel espace de créativité, de découverte et d'apprentissage. En plus, elle procure plaisir, délasserment et divertissement. Compte tenu de ces bienfaits, la Ville de Saint-Jérôme met en place des moyens qui permettent à tous les citoyens d'accéder à une offre riche et de qualité.

OBJECTIFS

- Faciliter l'accessibilité à la culture à tous les Jérômiens
- Offrir des activités culturelles sur l'ensemble du territoire
- Consolider le rôle des bibliothèques dans la desserte des activités
- Collaborer avec les organisations du milieu afin de faciliter l'accès à la culture aux personnes confrontées à des contraintes particulières



4

4-Consolider le cadre physique culturel

La vitalité culturelle ne saurait s'enraciner sans d'abord bénéficier de lieux physiques. La Ville de Saint-Jérôme reconnaît que les installations culturelles deviennent ainsi le terreau où peut croître la pratique. Les édifices et les lieux patrimoniaux témoignent d'une histoire collective unique alors que l'espace public se doit de refléter le dynamisme culturel de la communauté.

OBJECTIFS

- Favoriser la conservation du patrimoine jérômien
- Mettre en valeur la richesse historique et patrimoniale de Saint-Jérôme
- Intensifier les démarches permettant de doter Saint-Jérôme des infrastructures nécessaires pour assurer une pratique culturelle de qualité
- Apporter les correctifs nécessaires aux lieux de pratique et de diffusion afin d'en optimiser l'usage
- Intégrer l'art public aux processus d'aménagement des espaces publics



5-Mettre à contribution l'expertise locale, régionale et nationale

C'est le regroupement des forces vives du milieu qui permet à Saint-Jérôme d'afficher un dynamisme unique dans le secteur de la culture. Cette expertise constitue une importante ressource à laquelle la Ville tient à faire honneur.

À l'échelle régionale, Saint-Jérôme confirme et consolide son statut de pôle culturel et économique en reconnaissant les acteurs régionaux qui participent et bénéficient de ce rayonnement.

Enfin, à l'échelle nationale, Saint-Jérôme affirme son positionnement dans un réseau culturel plus large. La Ville compte actualiser et développer son intervention en profitant d'expériences, d'échanges, d'activités et de programmes d'autres villes, d'organismes culturels nationaux et de gouvernements. Cette pratique saura bénéficier au développement culturel d'ici et contribuer au rayonnement de ses institutions culturelles dans leur secteur respectif.

OBJECTIFS

- Renforcer les réseaux de concertation en accordant le soutien nécessaire en matière de suivi et de coordination des actions
- Assurer une représentation des enjeux culturels à l'intérieur des structures associées au développement social et économique
- Collaborer avec les entreprises du territoire au développement de la culture
- Développer un cadre d'intervention mettant à profit les ressources et les expertises des milieux culturel, municipal et académique



A photograph of a musician on stage, wearing a white long-sleeved shirt, holding a violin high above their head with both hands. The musician has a joyful expression. To the left, a microphone on a stand is visible. The background is dark with blue and purple stage lighting. In the top right corner, there is a small, tilted inset image showing a person in a dark setting, possibly a stage or rehearsal space.

Les mécanismes

La politique culturelle est un levier important du développement culturel de Saint-Jérôme. D'une part, son contenu reflète les besoins de la collectivité et les préoccupations de l'administration municipale. D'autre part, des mécanismes sont mis de l'avant pour assurer l'application de la politique.

Ce sont :

- la réalisation d'un plan d'action triennal dont les activités s'amorcent dès 2006;
- le mandat, confié à la Commission des affaires culturelles, de voir à l'application de la politique;
- la tenue d'une activité annuelle réunissant des représentants du milieu culturel et visant à évaluer les actions reliées à l'application de la politique culturelle.

de suivi



Les comités de travail

Deux comités ont soutenu la réalisation de la présente politique culturelle.

LE COMITÉ DE SUIVI

- **M. Marcel Faucher**, agent de développement culturel, ministère de la Culture et des Communications, région des Laurentides
- **M. Marcel Lachance**, conseiller municipal et président de la Commission des affaires culturelles, Ville de Saint-Jérôme
- **Mme Louise Bouchard**, conseillère municipale et vice-présidente de la Commission des affaires culturelles, Ville de Saint-Jérôme
- **M. Robert Carrière**, conseiller municipal, membre la Commission des affaires culturelles, Ville de Saint-Jérôme
- **M. Raymond Zizian**, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Saint-Jérôme
- **M. Yvan Patenaude**, chef de la Division de la culture et de la vie communautaire
- **Mme Suzanne Lemieux**, Le Groupe DBSF

LE COMITÉ D'ORIENTATION

Ce comité réunissait des membres du comité de suivi ainsi que :

- **Mme Lorraine Bergeron**, Association des artistes en arts visuels de Saint-Jérôme
- **Mme Ginette Bleau**, Ensemble vocal Amis Voix
- **Mme Jennifer Cooke**, ICI par les Arts
- **Mme Marie-Claude Ducap**, Cégep de Saint-Jérôme
- **M. Yves Gougeon**, Orchestre philharmonique du Nouveau Monde (OPNM)
- **Mme Gaétane Huot**, Chœur de la Laurentie
- **Mme Gaétane Léveillée**, Diffusion En Scène
- **Mme Carole Maillé**, Conseil de la culture des Laurentides
- **Mme Suzanne Marcotte**, Société d'histoire de la Rivière-du-Nord
- **M. André Marion**, Musée d'art contemporain des Laurentides
- **Mme Maud Millette** et **M. Michel Brisebois**, représentants des professeurs de cours et d'ateliers culturels
- **Mmes Chantal Paquin** et **Claudine Richer**, bibliothèques publiques de la Ville de Saint-Jérôme
- **Mme Danielle Simard**, MRC de la Rivière-du-Nord

Citoyens et organismes ayant déposé un mémoire

- Association des artistes en arts visuels de Saint-Jérôme, **Mme Lorraine Bergeron**
- Diffusion En Scène, **Mme Gaétane Léveillé** et **M^e Denis Lapierre**
- Musée d'art contemporain des Laurentides, **M. André Marion**
- Musée d'art contemporain des Laurentides, **Mme Andrée Matte**
- Drôle de cirque, **M. Michel Leduc**
- **M. Gilles L'heureux**
- ICI par les Arts, **Mme Jennifer Cooke**
- Groupe 2XL inc., **Mme Sylvie Raymond**,
- École secondaire Lafontaine, **Mme Nanci Paquette**
- Au pays des géants inc., **Mme Denise Campeau**
- Rues principales Saint-Jérôme, **Mme Sonia Leroux**
- Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, **Mme Suzanne Marcotte**

Remerciements

Nous remercions les nombreux intervenants et intervenantes qui ont collaboré à l'élaboration de la politique culturelle de la Ville de Saint-Jérôme.

Ce sont notamment :

- des citoyens et des citoyennes de la Ville de Saint-Jérôme
- des organismes du milieu dans le domaine des arts et du spectacle
- le personnel de la Ville de Saint-Jérôme
- le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- la Commission des affaires culturelles
- la direction générale et le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme
- Le Groupe DBSF

***et plus particulièrement le ministère de la Culture et des Communications,
Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides***

